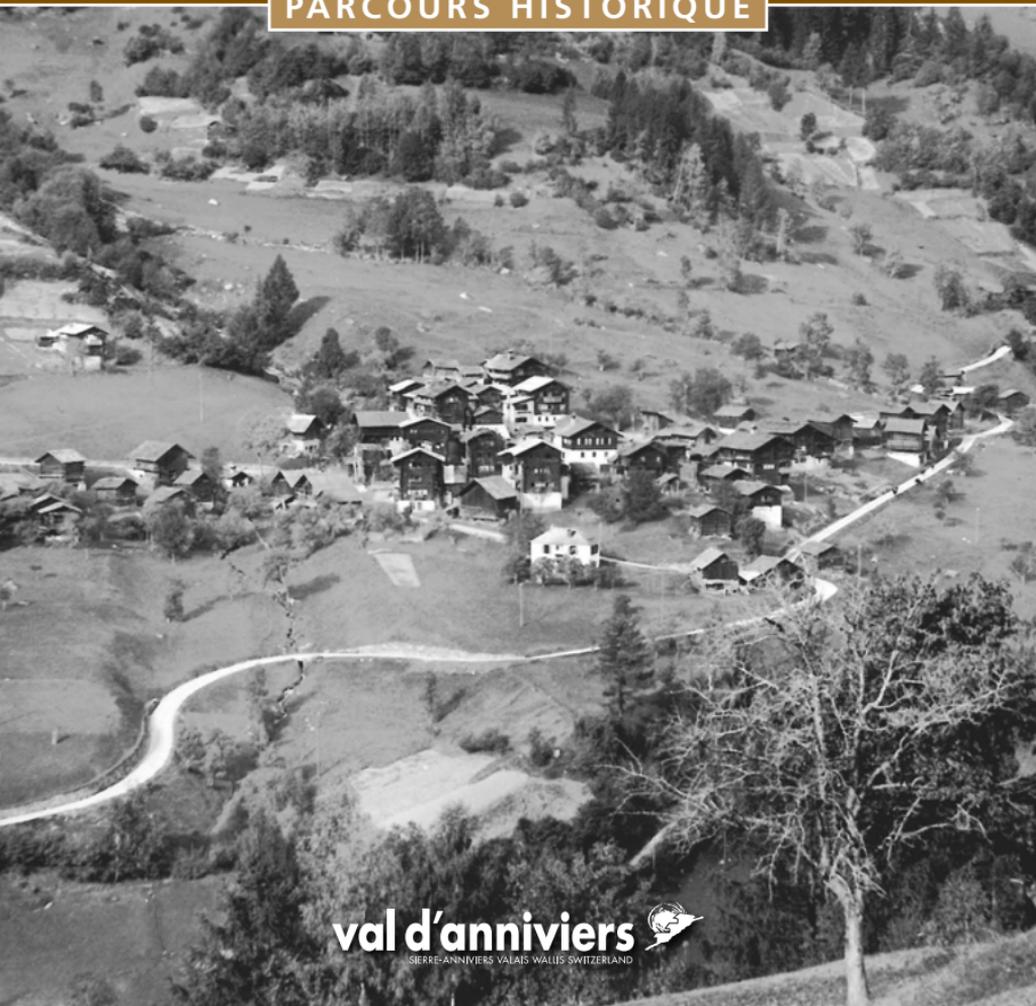


# MAYOUX

PARCOURS HISTORIQUE



# Plan de Mayoux



- 1 Ancienne Maison bourgeoise des Frasses
- 2 Grange-écurie
- 3 Etable privée
- 4 Raccard
- 5 Ecurie du mulet
- 6 Chapelle Notre-Dame-des-Neiges
- 7 Cave villageoise
- 8 Grenier
- 9 Ancienne école et Maison communale
- 10 Maison paysanne
- 11 Maison aux décors peints
- 12 Café-restaurant
- 13 Ancienne chambre du pain
- ★ Oratoire de la Puchotaz et Grand Bisse de St-Jean

# Mayoux se présente



Mayoux et la cascade de la Puchotaz (à gauche), vers 1965

Le village jouit d'un bel emplacement sur une terrasse intermédiaire du versant sud-ouest de la vallée. Implanté à un carrefour, Mayoux présente un centre autour de la chapelle et deux quartiers linéaires, le long du tracé de l'ancienne route.

C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que le village se développa aux dépens de la localité appelée aujourd'hui Frasses.

Le 10 mars 1817, Mayoux fit parler de lui. Ce jour-là, une importante avalanche, venant du nord du Roc d'Orzival, emporta de nombreux bâtiments et des maisons, faisant des morts et des blessés.

Autrefois, la vie était rude. En parcourant les comptes du village de 1887, on réalise à quel point chaque centime avait son importance, par exemple pour la construction d'un nouveau bassin. En 1915, ce sont les comptes du four ainsi que l'attribution d'argent à l'école qui sont débattus lors des assemblées.

Aujourd'hui, Mayoux compte environ cent habitants et trente lits touristiques.



Mayoux, autrefois

## Un peu d'histoire

Autrefois, le nom de Mayoux était peu connu, puisque ce secteur faisait partie de la communauté des Fras. La localité des Fras, dénommée les Pras, les Phras, qui signifie « les prés », fut la première communauté de la vallée à se doter d'un règlement, en 1554, suite à une ordonnance cantonale de 1549. Elle comptait, outre la localité des Fras, des habitations à Prarion, au Pischieux, au Tсахèla et à la Cretta. Son territoire allait du torrent de Pinsec jusqu'au sud de la ruelle du Trutzau (sortie sur la route du chemin vicinal Mayoux-Plandissoz-Fariné). L'habitat était vraisemblablement plus dispersé qu'aujourd'hui et était constitué d'unités plus petites.

Des archives de la Société du village du XVII<sup>e</sup> siècle citent Maÿeur et non Mayoux.

**« Son territoire allait du torrent de Pinsec jusqu'au sud de la ruelle du Trutzau (sortie sur la route du chemin vicinal Mayoux-Plandissoz-Fariné) »**



Villageoises, vers 1935



Travaux des vignes de la Bourgeoisie de St-Jean, à Sierre, en 1961, au son des fifres et tambours

# 1. Ancienne Maison bourgeoise des Frasses



1847 Dans le Val d'Anniviers.

Maison bourgeoise des Frasses, à droite, ancienne chapelle, à gauche, dans les années 1960

► Pour atteindre le premier poste, vous pouvez parquer à la sortie de Mayoux en direction de Pinsec. L'ancienne Maison bourgeoise des Frasses est située à cinq minutes à pied de Mayoux.

En 1643, la communauté des Frasses acquit ce bâtiment et, en 1798, l'agrandit. A cette époque, presque toutes les communes d'Anniviers construisaient ou achetaient une salle, une cave et des vignes.

Dans les locaux de la Maison bourgeoise se tenaient les assemblées des bourgeois, tandis que, dans ses magnifiques caves, on conservait le vin et on passait de merveilleux moments. Aujourd'hui, ce bâtiment accueille des stages de développement personnel.



Ancienne Maison, aujourd'hui

Les bourgeoisies anniviardes sont encore bien vivantes, notamment celle de Saint-Jean qui tient son assemblée annuelle le dernier samedi de janvier. En mars, à Sierre, a lieu le travail de la vigne, au son des fifres et tambours. Si les traditions sont maintenues, c'est bien au sein des bourgeoisies de la vallée !

Autrefois, en amont de la Maison bourgeoise, se trouvait une chapelle qui datait de 1627. Transformée en cave privée en 1898, elle fut démolie en 1964, suite aux travaux d'élargissement de la route Mayoux/Pinsec.

► Revenez jusqu'au parking et suivez la première route agricole, à gauche, jusqu'à l'ancienne grange-écurie située au pied du parking.

## 2. Grange-écurie



Grange-écurie, aujourd'hui

Cette grange-écurie était utilisée autrefois pour abriter des vaches ou des chèvres. La partie supérieure servait pour entreposer le foin nécessaire aux bêtes.

Observez le système d'assemblage des poutres qui ont été équarries à la hache et le trou par lequel on sortait le fumier.

Autrefois, les granges-écuries étaient très nombreuses et éparpillées dans toute la vallée. Les écuries, dont les plus grandes avaient une surface de 25 m<sup>2</sup>, permettaient aux paysans de la vallée (80% de la population) d'y garder, au maximum, six vaches, une génisse, un génisson, un veau et deux ou trois chèvres. Les granges pouvaient contenir environ 50-80 m<sup>3</sup> de foin. Une grange-écurie pouvait avoir quatre propriétaires, qui étaient donc obligés, en plein hiver, de déménager le bétail tous les huit jours. Il était inutile de construire de plus grandes granges-écuries, à cause du morcellement des propriétés.



Faucheur, vers 1940

Aujourd'hui, la loi sur la protection des animaux n'autorise plus leur utilisation. Des étables plus grandes, pouvant contenir entre quinze et quarante vaches, ont été construites.

Dans les années 1950, les vaches les plus lourdes pesaient 500 kg, tandis qu'aujourd'hui elles pèsent 800 kg. Elles ne pourraient même plus entrer dans les petites écuries d'antan. Autrefois, on trayait les vaches presque toute l'année. La vache nourrissait la famille, tandis qu'aujourd'hui, c'est l'homme qui nourrit la vache. Elle a un rôle écologique et touristique, parce qu'en broutant l'herbe des mayens et des alpages, elle contribue à leur entretien. Les combats de reines, organisés dans tout le canton et à la montagne, attirent de nombreux spectateurs.

Un article de presse sur la race d'Hérens expliquait les raisons d'être propriétaire: 70 % pour la beauté de la race, 65 % pour l'entretien du territoire/patrimoine, 48 % pour la tradition familiale, 25 % pour la beauté des combats, 24 % par fierté de posséder une possible reine, 9 % pour des raisons économiques et 8 % pour la vie associative.

> Poursuivez le long de cette route sur environ 300 m, jusqu'à l'étable privée.

### 3. Etable privée



Etable privée, aujourd'hui

L'étable privée de Mayoux, située au nord du village, peut abriter une quinzaine de bêtes (vaches, génisses, génissons et veaux). Environ 600 m<sup>3</sup> de foin et regain sont nécessaires pour les nourrir. C'est en rassemblant plusieurs parcelles fauchables, que cette étable a pu être réalisée en 1991.

Indépendamment des étables communautaires anniviardes, des propriétaires ont construit, il y a une trentaine d'années, des étables de ce type, de dix à vingt U.G.B. (unité gros bétail).

Il est intéressant de comparer l'ancienne écurie traditionnelle à une étable privée telle que celle-ci. Le falot-tempête d'antan a été remplacé par l'électricité qui permet de traire et de sortir le fumier, ainsi que par des fenêtres, exigées par la loi sur la protection des animaux. L'affouragement manuel a été remplacé par le foin qui tombe de la grange directement devant le bétail. Des machines



Etable de Marc Zufferey

à traire ont pris la place de la traite manuelle. Même la hauteur des crèches par rapport aux couches du bétail est réglementée. Il est fini le temps où, après l'affouragement, on avait mal au dos, aux mains et aux bras. L'équipement actuel, soit les trayeuses, les conduites, « les boilles » et la chambre à lait exigent une grande propreté. Autrefois, il n'y avait que le bidon, utilisé pour la traite et la « brante » (bidon à lait) à laver.

Si, jadis, on rentrait les foins en faisant des charges avec une corde et une « catelle » ou des « betsons » (fagots avec des toiles de jute) qu'on transportait à dos d'hommes et de femmes, aujourd'hui, c'est l'auto-chargeuse qui fait le travail.

> Revenez sur la route principale, traversez-la et poursuivez le long de la ruelle qui s'engage dans le village.

## 4. Raccard



Ruelle et raccards, vers 1980



Ruelle et raccards, vers 1970

Le raccard, deuxième bâtiment à gauche de la ruelle, est construit sur pilotis pour éviter que les souris ne cohabitent avec le blé. Le raccard se trouvait un peu à l'écart des maisons, contrairement aux greniers.

Si ces derniers appartenaient parfois à huit propriétaires différents, les raccards étaient moins divisés, car il fallait plus de place pour entreposer le seigle, l'orge et le froment. Les poutres du raccard n'étaient pas trop jointes, afin que l'air puisse y pénétrer pour éviter la moisissure des céréales.

C'est en hiver que les paysans allaient battre le grain et le bruit du fléau se faisait entendre loin à la ronde.

> Poursuivez sur 10 mètres environ.

## 5. Ecurie du mulet

Ce petit bâtiment était utilisé autrefois pour abriter un mulet. Ce dernier avait une écurie pour lui tout seul. L'écurie du mulet se différencie des écuries des vaches par ses dimensions, notamment celles de la porte.

Le mulet était le seul moyen de transport de l'époque. Attelé à un char, il conduisait les familles nomades de la vallée à Sierre, plusieurs fois par année. Sur les alpages, il y avait souvent deux mulets, pour le transport du bois et du fromage. En été, lorsque l'employé d'alpage remontait, après une visite au village, il pouvait s'offrir un bon somme sur le dos de l'animal qui le ramenait, sans se tromper de chemin, jusque devant la « tsignère » (chalet d'alpage). Depuis les années 1970, il a pratiquement disparu, remplacé par le tracteur.

> Poursuivez jusqu'à la chapelle située à droite de la ruelle.



Deux jeunes du village, à l'alpage de Moiry, vers 1950



Ecurie du mulet et grange, aujourd'hui

## 6. Chapelle Notre-Dame-des-Neiges



Chapelle Notre-Dame-des-Neiges, aujourd'hui Intérieur de la chapelle

Cette chapelle, dédiée à la sainte patronne du village, Notre-Dame des Neiges, fut construite en quatre ans, de 1755 à 1759.

Le village de Mayoux s'étant considérablement développé, ses habitants décidèrent d'édifier une chapelle. L'évêque leur accorda cette faveur *« pour la plus grande gloire de Dieu et de ses saints, sous les conditions suivantes : 1. Qu'elle ait la fonction de trois messes perpétuelles ; 2. Que chaque messe perpétuelle ait 25 livres ; 3. Que le village s'engage à la maintenance de ses fonds ; 4. Que le curé soit préféré pour y célébrer les messes ; 5. Que les messes ne se disent pas pendant les offices de la paroisse. »*

En 1786, le curé Pierre-Etienne Mabillard offrit à la chapelle un chemin de croix confectionné par les Capucins de Sion. Dans les archives de la Société du village de 1806 à 1832, de nombreux parchemins mentionnent la chapelle et sa sainte patronne. Un document décrit les règles, fixées en 1837, pour fêter dignement Notre-Dame-des-Neiges (voir annexe).

Sur l'autel de style baroque se trouvent les statues de saint Paul, saint Pierre, sainte Anne, saint Antoine, d'un évêque et de Notre-Dame-des-Neiges. Sur la façade est, en haut de la porte d'entrée, à gauche d'une croix avec le Christ sont peintes les dates 1759–1936–1973.

Dans les années 1950, la chapelle était bien souvent trop petite pour accueillir tous les villageois. Après les offices, les habitants du village se retrouvaient sur la place devant la chapelle pour discuter de la famille, des vignes, du bétail, de l'alpage, de leurs joies et de leurs peines. Le samedi soir, après le chapelet, les jeunes de Mayoux partaient à la rencontre des jeunes de Pinsec pour danser au pont de la Crettaz, au son de la musique à bouche, jusqu'au petit matin.

**« Les habitants du village se retrouvaient sur la place devant la chapelle pour discuter de la famille, des vignes, du bétail, de l'alpage, de leurs joies et de leurs peines. »**

Pendant plus de deux siècles, la chapelle demeura en l'état d'origine. En 1949, les murs furent recrépis et, en 1960, la lumière fut installée. Des réparations importantes furent entreprises en 1973, en 1979 et dans les années 1997–2000. Les statues du chœur furent restaurées et une grille en fer forgé fut posée afin d'en empêcher le vol.

➤ Prenez le chemin qui descend en face de la chapelle, pour atteindre le prochain poste, la cave villageoise, située au pied de la grande maison à trois étages.

## 7. Cave villageoise



Maison et cave, aujourd'hui

Cave villageoise, porte de droite

En contournant ce bâtiment, au premier niveau, du côté est, on peut voir deux portes de cave. La cave de droite appartient à la Société du village qui est propriétaire d'une vigne près de Noës/Sierre depuis 1880. La cave a été achetée en 1941, puis agrandie en 1990.

Le travail de la vigne est effectué en corvées par les membres de la Société du village, qui sont convoqués à tour de rôle. De même pour les divers travaux d'entretien des locaux de la Société, qui sont réalisés sous la responsabilité des membres du comité. Les membres de la Société se retrouvent ici dans la convivialité, après une journée de travail ou lors d'une fête. Le vin est tiré du bon vieux tonneau en bois, qui est rempli chaque année au mois de mars, après la fermentation faite à Sierre. Autrefois, chaque famille possédait une cave et presque toutes avaient un tonneau dont le vin était dégusté avec du fromage vieux. C'est ici que s'organisait la vie sociale du village et que débutaient les soirées d'antan.

> Remontez vers la chapelle et suivez la ruelle, à gauche de la chapelle, jusqu'au grenier.

## 8. Grenier

Le grenier se trouve, en principe, près des maisons d'habitation. C'était le garde-manger de l'époque. Toutes les réserves alimentaires y étaient stockées, à savoir la viande, les farines, le maïs, le sucre et les soixante à quatre-vingt pains de seigle qui étaient posés sur des râteliers.

Cousin germain du raccard, il est surélevé et posé sur de grandes pierres rondes, afin que les souris ne puissent y accéder. Les poutres étaient bien serrées et emboîtées pour empêcher les mouches, attirées par la viande, de pénétrer à l'intérieur.

Les bâtisses, que nous admirons aujourd'hui, datent des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Nous vous signalons le grenier qui se trouve à droite du chemin des Plandissoz.

> Revenez sur la ruelle principale. Le prochain poste est le premier bâtiment situé à droite.



Grenier de Plandissoz, aujourd'hui Grenier sur pilotis, aujourd'hui

## 9. Ancienne école et Maison communale



Ancienne école et Maison communale, aujourd'hui

**Autrefois, ce bâtiment situé au cœur du village abritait l'école. Sur la façade est, on peut lire : « Maison d'école 1898 ». Après avoir accueilli les élèves de Pinsec en 1965, l'école de Mayoux ferma ses portes en 1970.**

Les enfants de Mayoux et de Pinsec furent scolarisés pendant trois ans dans l'ancienne école de Vissoie pour finalement entrer au Centre scolaire d'Anniviers, en 1973.

L'école de Mayoux fut alors transformée en Maison communale de l'ancienne commune de Saint-Jean. En 1927, la Bourgeoisie avait vendu cet édifice à la commune pour environ Fr. 700.-. C'est ici que les élections communales, les votations ainsi que les assemblées des conseillers et des citoyens avaient lieu. Aujourd'hui, ce bâtiment est utilisé par les employés de la nouvelle commune d'Anniviers et, en particulier, par le teneur du cadastre.

Dans les années 1950, l'école commençait le 2 novembre et se terminait le 3 mai. Les vacances scolaires n'existaient pas, c'est pourquoi le nombre de jours d'école était presque le même que celui d'aujourd'hui. Déjà la première année, les élèves obtenaient des notes, dont la meilleure était 1. Le livret scolaire comportait : l'effort moral ou la conduite (exactitude, ordre et propreté, politesse, discipline, application) et l'effort intellectuel, avec les principales branches (grammaire et orthographe, rédaction et calculs). A l'âge de 15 ans, un examen dit « d'émancipation », imposait quatre branches : la lecture et le compte rendu ; la rédaction, l'orthographe et l'écriture ; le calcul oral et écrit ; l'histoire et la géographie. La meilleure note était 4 et il ne fallait pas dépasser 8,5 pour être « émancipé ».

**« En 1927, la Bourgeoisie avait vendu cet édifice à la commune pour environ Fr. 700.-. »**

A Mayoux, il y avait entre 20 et 30 élèves de 7 à 15 ans. Durant l'été, l'instituteur travaillait en qualité d'employé de bureau pour les chantiers de construction, tandis que les enfants aidaient leurs parents aux travaux agricoles.

**> Poursuivez et tournez à droite de la maison. Allez jusqu'au centre de la place, d'où vous pouvez observer la maison située en amont.**



Façade avec date de 1898

## 10. Maison paysanne



Place de fêtes, aujourd'hui

**Cette place a été aménagée par l'ancienne commune de Saint-Jean pour accueillir des fêtes et des pièces de théâtre. L'ancienne maison paysanne, située en amont de la place, se compose de trois étages où vivait une famille par étage.**

Les parents et les enfants dormaient dans la même chambre dans deux grands lits, dotés, au-dessous, de couchettes qui étaient sorties pour la nuit. Parfois, plus de dix personnes dormaient dans la même pièce. Certains appartements avaient une petite chambre en plus, mais c'était plutôt rare. Les vêtements étaient gardés dans des malles. Les crucifix étaient plus nombreux que les armoires. La cuisine était chauffée par un foyer où une marmite pendait à la crémaillère. Un vaisselier, une table et deux bancs artisanaux étaient les meubles de la pièce. Les toilettes se trouvaient à l'extérieur, en plein air.



Maison paysanne, aujourd'hui

Les familles vivaient des produits de la terre. Le petit-déjeuner se composait de pain, de fromage et de lait. Au dîner, on mangeait souvent du maïs ou des pommes de terre, quelquefois des pâtes ou du bouilli. Le soir, on avait de la soupe aux légumes ou à l'orge. Quand la maman faisait une tarte aux fruits, c'était un jour de fête. Les magasins, peu nombreux à l'époque, étaient rarement fréquentés, car l'argent manquait souvent.

Au pied de la maison, à gauche, se trouve une ancienne écurie où on gardait autrefois un cochon. Chaque famille en possédait un et le gardait à proximité de la maison d'habitation. Sa viande constituait la base précieuse de l'alimentation familiale.

➤ Revenez sur la ruelle principale jusqu'à la maison située en face à gauche.

## 11. Maison aux décors peints



Porte de cave avec décors peints et inscriptions, vers 1970

Cette maison présente plusieurs points d'intérêt : une inscription et des décors peints. Sur la façade ouest de la maison, on remarque une dalle en pierre avec une inscription :

IHS.M(A)R(I)A\*HOC\*/AEDIFICIVM\*FIERI\*/CVRAVIT\*H (ONESTVS)\*VIRT(VOSVS)\*IVVENIS\*CAROLVS\*/MASCHI\*A(NNO)\*D(O-MINI)(\*1\*6\*6\*2\*/DIE\*16\*MAY\* qui signifie : « *Jésus Sauveur des hommes, Marie. L'honnête et vertueux célibataire Charles Massy a fait faire cet édifice le 16 mai 1662* ». Cette dalle aurait



Façade avec décors peints, aujourd'hui

pu appartenir à un édifice plus ancien et avoir été posée sur ce mur, lors de la construction de la maison.

Contournez le bâtiment pour admirer les façades nord, est et sud, avec leurs intéressants décors peints : chaînes d'angles et encadrements de portes. Les décorations ont été repeintes par Luc Crettaz, en 1964, probablement d'après un ancien modèle existant. Sous la panne faîtière est de la maison est inscrite la date de 1863.

> Poursuivez jusqu'à la route principale.

## 12. Café-restaurant



Café-restaurant de Mayoux, aujourd'hui

**Pour un petit village comme Mayoux, un café-restaurant est un lieu très important, directement lié à la mémoire de ses habitants.**

C'est dans les années 1960, alors qu'apparaissaient les premières radios et télévisions, qu'un couple du village décida de construire le café-restaurant de La Puchotaz, du nom de la cascade située en amont du village. Il comportait également deux appartements et une petite épicerie qui a dû être fermée, suite à l'arrivée des grandes surfaces.

Le café a survécu grâce à de courageux citoyens qui ont acheté et rénové l'immeuble, il y a une dizaine d'années, en créant La Puchotaz SA avec des actionnaires de la vallée et d'ailleurs. Au-dessus du



Mayoux et son café-restaurant, à gauche

café-restaurant, en plus d'un appartement pour les tenanciers, 29 lits touristiques ont été créés.

Ce lieu public réunissait non seulement les villageois, mais aussi les touristes et les Anniviards qui se rendaient au bureau communal pour le cadastre, la chambre pupillaire et la justice.

A quelques mètres de cet édifice, au sud, à droite du torrent, on peut voir une grande pierre qui a été emmenée jusqu'ici par l'avalanche de 1817.

➤ Pour atteindre le prochain poste, poursuivez sur votre droite, jusqu'à la route qui tourne à droite. Le premier bâtiment à gauche est la chambre du pain.

## 13. Ancienne chambre du pain



Ancien four banal, disparu depuis, vers 1940

Au deuxième niveau de cet édifice se trouvait la chambre du pain, tandis qu'au premier, il y avait un abattoir. Comme chaque village anniviarde, Mayoux possédait sa propre chambre du pain.

C'est en 1924 que les villageois, réunis en assemblée, prirent la décision de construire une chambre du pain, un abattoir, qui servait également de laiterie, et un four banal. En 1925, le terrain fut acheté, mais c'est seulement en 1935 que le bâtiment put être construit.

Le four banal, détruit dans les années 1955, lors de l'élargissement de la route Vissoie-Grimentz, se trouvait à une cinquantaine de mètres du bâtiment. Depuis, le pain n'a plus été fait à Mayoux. Le local de l'abattoir fut transformé en congélateurs collectifs, qui ont fonctionné environ quinze ans.

En 1976, la Société du village a vendu cet édifice à la Société de la chapelle. En 1978, la toiture a été refaite et, en 1981, les places aux alentours ont été goudronnées. En 1985, un petit abri pour une chaudière servant à fabriquer le fromage a été construit à côté. En 2010, l'ancienne chambre du pain a été transformée en salle villageoise, après d'importantes transformations.



Edifice actuel de l'ancienne chambre du pain

# Visites suggérées

## Oratoire de la Puchotaz

➤ L'oratoire de la Puchotaz est situé en amont du village, au pied de la cascade du même nom, à gauche du sentier qui conduit aux mayens de Mayoux, de Pinsec et à l'alpage d'Orzival.

L'oratoire fut construit en 1842, vingt-cinq ans après l'avalanche qui avait détruit une partie du village. En 1943, il fut rénové. On installa une grille en fer forgé pour protéger les statues de la sainte Famille, deux crucifix, Notre-Dame-de-Fatima, une colombe et deux anges. En 1981, la Société a procédé à une nouvelle rénovation.

## Grand Bisse de Saint-Jean

➤ A environ 80 mètres, au-dessous de l'oratoire de la Puchotaz, l'eau du Grand Bisse de Saint-Jean rejoint le torrent de Mayoux.

Le Grand Bisse, qui prend sa source au torrent du Marais, sous Grimentz, longe la rive gauche de la vallée sur 4 km.

Jusque dans les années 1950, il était utilisé pour irriguer les prairies. Un document du consortage du bisse, qui date de 1821, fixe les règles d'utilisation de l'eau pour l'arrosage, de manière très précise. Depuis l'été 2013, le Grand Bisse est devenu un magnifique but de promenade, grâce aux travaux réalisés par la Société de développement de Grimentz-Saint-Jean, les anciennes communes de Grimentz et Saint-Jean, ainsi que la commune d'Anniviers.

## Moulin de Prarion

➤ Le moulin est situé à droite du chemin agricole Les Frasses/Saint-Jean, à proximité du couvert appartenant à la Société de développement de Grimentz/Saint-Jean.

Le moulin de Prarion fut acheté par la Bourgeoisie de Saint-Jean en 1780. Autrefois, le moulin était situé en bordure de la route principale Mayoux/Vissoie, non loin de l'usine électrique. Il a été déplacé à Prarion en 1991 et inauguré en 1992.

Le moulin était utilisé pour moudre le grain. La meule en pierre broyait le seigle. La farine, ainsi obtenue, servait à la fabrication des pains de seigle, base de l'alimentation des familles.

Un espace agro-touristique sera aménagé dans cette région. Il sera dédié à la présentation et à la sauvegarde d'espèces alpines indigènes, menacées de disparition.

# Annexe

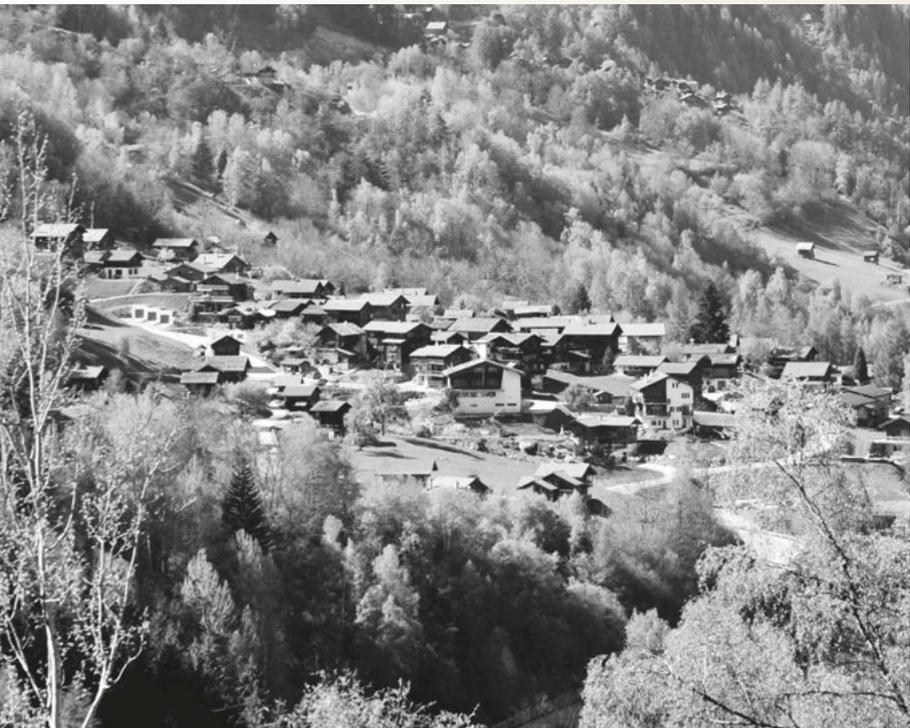
## Poste 6 – Chapelle Notre-Dame-des-Neiges

*« L’an mil huit cent trente-sept, le quinze juin, par devant moi Notaire soussigné et en présence des témoins ci-après nommés ont comparu M M. Chrétien Rion, Vice-Président de La Noble commune de St-Jean et Patron de la chapelle de Maïeur, Baptiste Melly de Grimentz procureur et tous les associés de la Dite chapelle aux fins de consacrer et célébrer plus solennellement le jour, le grand jour spécialement consacré à leur bonne et charitable Patronne, Notre Dame de Neiges, pour qu’elle veuille, par sa puissante intercession auprès de Dieu, écarter du village de Maïeur tous malheurs et calamités, détourner les avalanches désastreuses dont le village en a été la proie depuis quelques années, le préserver enfin de tout incendie et autres châtimens réservés aux décrets impénétrables de ce grand Dieu de bonté et de miséricorde.*

*Ont arrêté: 1. Que le jour de la patronne, personne vaque à des oeuvres serviles sur le territoire de Maïeur qui est depuis le torrent de Painsec jusqu’à celui du Tronc; il est cependant permis d’arroser comme les jours ouvriers et de recueillir le foin fauché, si par cause de mauvais temps, trois jours se sont écoulés sans pouvoir le retirer. 2. Tout villageois est tenu d’assister ce jour-là aux offices divins et de le passer aussi saintement que faire ce peut. 3. Ceux qui sont associés et non villageois, un par ménage est obligé de s’abstenir d’oeuvres serviles, principalement le chef de famille. 4. Toute infraction est passible d’une amende d’une livre de chandelles au profit de la chapelle. Le procureur est tenu de poursuivre la rentrée. Les associés désirent ardemment que ces règles soient ponctuellement observées par leurs descendants et continuées jusqu’à la postérité la plus reculée.*

*Fait et passé au Maïeur en la chambre de Michel Solioz ex-procureur d’église et lu aux parties en présence des Sieurs Augustin et François Solioz, trabante, témoins réquis et priés. En foi desquels, je me signe de ma propre main. Jos. Rouaz, Notaire public.*

*Règles de la chapelle de Maïeur, en 1837. »*



**Réalisation:** Charly Abbé

**Bibliographie:** René Zufferey « Des communiers aux bourgeois », Mayoux, 2000. [www.notrehistoire.ch/article/view/145/](http://www.notrehistoire.ch/article/view/145/)

Gaétan Cassina. *Chapelle Notre-Dame-des-Neiges*. Paroisses vivantes, Sierre-Anniviers, 1995.

**Images et photos:** Albums de Vital Monnet et Charly Abbé; Collection de cartes postales anciennes de Jean-Marc Caloz et Marco Epiney; [www.notrehistoire.ch](http://www.notrehistoire.ch) – Patrick Zufferey; ISOS (Inventaire des sites construits à protéger en Suisse); Archives E. Crettaz-Stürzel, Zinal, reproductions de la Maison Rurale Valaisanne, Brigue/Sion; Photos actuelles Adriana Tenda Claude.

**Patrimoine religieux:** Elisabeth Crettaz-Stürzel, historienne de l'art

**Patrimoine bâti:** Norbert Jungsten, ancien responsable MHV (Monuments Historiques Valais/Haut Valais)

**Concept et coordination:** Anniviers Tourisme/Adriana Tenda Claude et Simon Wiget

**Contact :** Anniviers Tourisme +41 (0)27 476 16 00  
[info@anniviers.ch](mailto:info@anniviers.ch) – [www.anniviers.ch](http://www.anniviers.ch)

Les brochures et le livre des 14 Parcours historiques d'Anniviers sont disponibles dans les Offices du tourisme d'Anniviers.

**Avec le soutien de :**

